

Tarif pour les sessions de rattrapage de la certification Voltaire organisées par l'ENSIBS pour l'année universitaire 2024-2025

Le conseil d'administration

*Vu le Code de l'éducation, notamment l'article L713-9 ;
Vu les statuts de l'université Bretagne Sud ;
Vu les statuts de l'ENSIBS ;*

Pour l'obtention du diplôme de l'ENSIBS, les élèves/apprentis doivent remplir diverses obligations dont l'obtention de la certification Voltaire (au minimum : niveau 6 en expression et 500 points en orthographe).

- Tarif pour le premier passage de la certification Voltaire lors du cursus à l'école : GRATUIT
- Tarif pour une session de rattrapage si l'absence est justifiée aux sessions précédentes* ou sur décision du jury d'année** : GRATUIT
- Tarif pour une session de rattrapage dans les autres cas dans le cadre d'une session d'examen organisée par l'école : **37,20 €** (l'élève/apprenti versera son inscription à l'école)

Les élèves/apprentis ont la possibilité de se présenter à la certification dans tout centre agréé (autre que l'ENSIBS) en en assurant la charge.

* Toute absence justifiée devra faire l'objet d'une pièce justificative. La direction des études, en fonction des pièces fournies, appréciera si l'absence est justifiée ou non.

** Le responsable de la certification Voltaire analyse l'entraînement de chaque élève en échec lors du premier passage et soumet un avis au jury d'année qui décide si un deuxième passage de la certification peut être pris en charge par l'école.

Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité des suffrages exprimés le tarif de 37,20€ pour les sessions de rattrapage de la certification Voltaire organisées par l'ENSIBS pour l'année universitaire 2024-2025.

Documents en annexe :

- Néant

Décompte des votes :	Suffrages exprimés :	22
Membres en exercice :	29	Pour : 22
Membres présents :	17	Contre : 0
Membres représentés :	5	Abstentions : 0

Visa de la Présidente, Virginie DUPONT
Par délégation, Sébastien LE GALL

Transmission au Recteur, Chancelier des universités et publication sur le site de l'UBS : 28 mai 2024

